

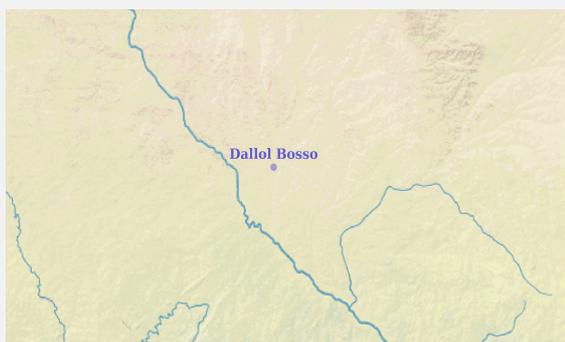


Fiche descriptive Ramsar

Publiée le 13 avril 2018

Version mise à jour, date de publication antérieure: 26 avril 2004

Niger Dallol Bosso



Date d'inscription	26 avril 2004
Site numéro	1382
Coordonnées	13°19'28"N 02°56'07"E
Superficie	892 122,00 ha

Codes couleur

Les champs qui sont ombrés en bleu clair concernent des données et informations uniquement requises en cas de mise à jour de la FDR.

Veillez noter que certains champs concernant des aspects de la Partie 3, la Description des Caractéristiques Ecologiques de la FDR (ombrés en mauve) ne doivent pas être remplis dans le cadre d'une FDR normale; ils sont inclus par souci d'exhaustivité, pour assurer la cohérence voulue entre la FDR et la Description des caractéristiques écologiques 'complète' adoptée dans la Résolution X.15 (2008). Si une Partie contractante ne dispose pas d'informations pertinentes pour ces champs (par exemple issues d'une description nationale des caractéristiques écologiques), elle peut, si elle le souhaite, inclure des informations dans ces champs additionnels

1 - Résumé

Résumé

Le Dallol Bosso est situé dans le Département de Boboye (892 122 ha hectares, 2°98'258" de longitude Est et 13°56'342" de latitude Nord). Il s'agit d'une ancienne vallée d'un affluent du Niger fossilisé. Ce cours d'eau, aujourd'hui inactif, prend naissance à partir du réseau des Koris drainant le Sud-Ouest de l'Aïr et le Talak.

Dans la région de Tamesna, le réseau forme l'Azaouagh, cours d'eau à écoulements épisodiques dont les traces marquent un passage en territoire Malien avant de revenir au Niger par le Nord Filingué.

A quelques kilomètres de la frontière Malienne l'Azaouagh rejoint le koris Azar sur la vallée proprement dite du Dallol Bosso et plus loin, aux environs de Balleyara se joint la branche Ouest venant de Bani-Bangou dite Kori principal. Le Dallol Bosso est situé dans la région de Dosso, Département de Boboye. Il traverse le Département du Nord au Sud. Bimi N'Gaouré, chef-lieu du Département est implanté en plein Dallol. Le Dallol Bosso est une zone dépressionnaire longue de 775 km, mais son cours moyen est discontinu sur des distances de 30 à 125 km.

Son cours inférieur (375 km) est par contre continu, avec un lit sur fond sableux. La présence d'un aquifère le plus souvent sub-affleurant, entraîne l'apparition ponctuelle de nombreuses mares pérennes, plaçant cet écosystème à un rang de choix dans le système agraire du pays. Le site abrite la seule population viable de girafes (*Giraffa camelopardalis*) dans l'Afrique de l'Ouest.

On y rencontre des parcs à *Parinari macrophylla* menacé ainsi que d'*Hyphaena thebaica* et le parc à *Acacia albida*.

2 - Données et localisation

2.1 - Données officielles

2.1.1 - Nom et adresse du compilateur de cette FDR

Compilateur 1

Nom	Mr. Ali Laouel ABAGANA
Institution/agence	Coordonnateur du Projet Niger Fauna Corridors
Adresse postale	BP 11 854 , Niamey/Niger
Courriel	aliabagana@gmail.com
Téléphone	+227 96 28 87 50

Compilateur 2

Nom	ISSA Mariama ALIOMAR
Institution/agence	Direction de la Faune de la Chasse et des Parcs et Réserves
Courriel	mariomar_issa@yahoo.fr
Téléphone	+227 90 75 74 09

2.1.2 - Période de collecte des données et des informations utilisées pour compiler la FDR

Depuis l'année	2017
Jusqu'à l'année	2017

2.1.3 - Nom du Site Ramsar

Nom officiel (en anglais, français ou espagnol)	Dallol Bosso
-------------------------------------------------	--------------

2.1.4 - Changements dans les limites et la superficie du site depuis l'inscription ou depuis la mise à jour précédente

(Mise à jour) A. Changements aux limites du site Oui Non

(Mise à jour) B. Changements à la superficie du site Aucun changement à la superficie

2.1.5 - Changements dans les caractéristiques écologiques du site

(Mise à jour) 6b i. Les caractéristiques écologiques du Site Ramsar (y compris les critères applicables) ont-elles changé depuis la FDR précédente? Non évalué

2.2 - Localisation du site

2.2.1 - Définir les limites du site

b) Carte/image numériques

<1 fichier(s)>

Former maps	0
-------------	---

Description des limites

Cette superficie regroupe tout le bassin versant du Dallol Bosso

2.2.2 - Emplacement général

a) Dans quelle grande région administrative se trouve le site?	Dosso
----------------------------------------------------------------	-------

b) Quels sont la ville ou le centre de population les plus proches?	Bimi N'Gaouré
---------------------------------------------------------------------	---------------

2.2.3 - Pour les zones humides situées sur des frontières nationales seulement

a) La zone humide s'étend-elle sur le territoire d'un ou de plusieurs autres pays? Oui Non

b) Le site est-il adjacent à un autre Site Ramsar inscrit qui se trouve sur le territoire d'une autre Partie contractante? Oui Non

2.2.4 - Superficie du site

Superficie officielle, en hectares (ha):

Superficie en hectares (ha) telle que calculée d'après les limites SIG

2.2.5 - Biogéographie

Régions biogéographiques

Système(s) de régionalisation	Région biogéographique
Écorégions terrestres du WWF	Est Niger

Autre système de régionalisation biographique

3 - Pourquoi le site est-il important?

3.1 - Critères Ramsar et leur justification

- Critère 1: Types de zones humides naturels ou quasi naturels représentatifs, rares ou uniques

Autres raisons

Le site est un exemple représentatif de la région parce qu'il contient une végétation particulière composée de *Parinari macrophylla* (Parc), *Acacia albida*, *Detarium microcarpum*, *Borassus aethiopicum*, *Hyphaena thebaica*, *Vitellaria paradoxa*, *Parkia africana*.
La présence d'un aquifère le plus souvent sub-affleurant, entraîne l'apparition ponctuelles de nombreuses mares pérennes, plaçant ces écosystèmes à un rang de choix dans un système agraire du pays et du Sahel tout entier.

- Critère 2: Espèces rares et communautés écologiques menacées

- Critère 3: Diversité biologique

Justification

Le site satisfait le critère parce qu'il abrite la population des girafes, le parc à *Parinari macrophylla* et le parc à gao (*Acacia albida*) de manière importante pour le maintien de la diversité biologique de la région.
L'avifaune est très présente autour des mares, et elle est sans aucun doute la plus remarquable. On rencontre généralement les espèces suivantes :
Vanneau armé (*Vanellus spinosus*), Héron mélanocéphale (*Ardea melanocephala*), Héron garde bœuf (*Bubulcus ibis*), cigogne d'abdim (*Ciconia abdimii*), sarcelle d'été (*Anas querquedula*), poule d'eau (*Gallinula chloropus*), héron crabier (*Ardeola ralloides*), cormoran africain (*Microcarbo africanus*), dendrocygne veuf (*Dendrocygna viduata*), jacana (*Actophilornis africanus*), canard casqué (*Sarkidiornis melanotos*). La faune ichthyque est présente dans le Dallol Bosso, les espèces de poissons rencontrées sont : *Clarias* spp, *Sarotherodon galilaeus*, *Parachanna obscura*, *Protopterus annectens*, *Polypterus* spp, *Heterotis niloticus* et *Gymnarchus niloticus*.
De toutes ces espèces précitées, les plus abondantes sont *Sarotherodon galilaeus* et *Clarias* spp.

- Critère 4: Habitat pour un stade critique du cycle et de vie ou lors de conditions difficiles

- Critère 7: Espèces de poisson significatives ou représentatives

Justification

Le site abrite une proportion importante d'espèces de poissons à différents stades du cycle de vie. Ces espèces qu'on rencontre dans le Dallol sont : *Clarias* spp, *Sarotherodon galilaeus*, *Parachanna obscura*, *Protopterus annectens*, *Polypterus* spp, *Heterotis niloticus* et *Gymnarchus niloticus*.
La migration de certaines espèces de poissons pendant la saison hivernale de la zone du Dallol vers le fleuve Niger, contribue sans aucun doute à enrichir la diversité biologique mondiale.

- Critère 8: Frayères pour les poissons, etc.

Justification

Le chapelet des mares qui se forment sur le Dallol Bosso représente une zone par excellence d'alimentation, d'alevinage et de frayère de plusieurs espèces de poissons dont les plus importantes sont : *Clarias* spp, *Heterotis niloticus*, *Parachanna obscura*.
Pendant la saison des pluies certaines espèces opèrent des mouvements migratoires lorsque les mares se connectent entre elles.

3.2 - Espèces végétales dont la présence explique l'importance internationale du site

Nom scientifique	Nom commun	Critère 2	Critère 3	Critère 4	UICN Liste rouge	CITES Annexe I	Autre statut	Justification
<i>Faidherbia albida</i> 	Acacia Albida	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	VU 	<input type="checkbox"/>		
<i>Ficus sycomorus gnaphalocarpa</i> 		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	VU 	<input type="checkbox"/>		une espèce très raréfiée
<i>Hyphaene thebaica</i> 	Palmier doum d'Égypte	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	VU 	<input type="checkbox"/>		se trouve aujourd'hui menacé du fait de multiples pressions
<i>Neocarya macrophylla</i> 		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	VU 	<input type="checkbox"/>		menacé de disparition

3.3 - Espèces animales dont la présence explique l'importance internationale du site

Phylum	Nom scientifique	Nom commun	L'espèce justifie le critère			L'espèce contribue au critère			Taille pop.	Période de Est. pop.	% occurrence 1)	UICN Liste rouge	CITES Annexe I	CMS Annexe I	Autre statut	Justification
			2	4	6	9	3	5								
Oiseaux																
CHORDATA/AVES	<i>Actophilornis africanus</i>	Jacana à poitrine dorée	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				VU	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA/AVES	<i>Anas querquedula</i>	sarcelle d'été	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				NT	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA/AVES	<i>Ardea melanocephala</i>	Héron mélanocéphale	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				VU	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA/AVES	<i>Ardeola ralloides</i>	Crabier chevelu	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				VU	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA/AVES	<i>Bubulcus ibis</i>	Héron garde-boeufs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				VU	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA/AVES	<i>Ciconia abdimii</i>	Cigogne d'Abdim	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				VU	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA/AVES	<i>Dendrocygna viduata</i>	Dendrocygne veuf	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				NT	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA/AVES	<i>Gallinula chloropus</i>	gallinule poule-d'eau	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				VU	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA/AVES	<i>Microcarbo africanus</i>	Cormoran africain	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				NT	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA/AVES	<i>Sarkidiornis melanotos</i>	Canard à bosse	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				VU	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA/AVES	<i>Vanellus spinosus</i>	Vanneau à éperons	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				VU	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Poissons, mollusques et crustacés																
CHORDATA/ACTINOPTERYGII	<i>Gymnarchus niloticus</i>	Gymnarque du Nil	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>				NT	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA/ACTINOPTERYGII	<i>Heterotis niloticus</i>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>				VU	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA/ACTINOPTERYGII	<i>Parachanna obscura</i>	Lotte	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>				VU	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA/SARCOPTERYGII	<i>Protopterus annectens</i>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>				VU	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA/ACTINOPTERYGII	<i>Sarotherodon galilaeus</i>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>				VU	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Autres																
CHORDATA/MAMMALIA	<i>Giraffa camelopardalis</i>	Girafe	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				VU	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La seule population viable de l'Afrique de l'Ouest.	site de refuge à la seule population des girafes de l'Afrique de l'Ouest.
CHORDATA	<i>Mammalia</i>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				NT	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		

1) Pourcentage de la population biogéographique totale dans le site

3.4 - Communautés écologiques dont la présence explique l'importance internationale du site

Nom de la communauté écologique	La communauté satisfait-elle au Critère 2?	Description	Justification
Le Boboye	<input checked="" type="checkbox"/>		
Parcs à Parinari macrophylla	<input checked="" type="checkbox"/>	Parcs menacé de disparition ainsi que d'Hyphaenae thebaica et le parc à Acacia albida	

4 - Comment est le site? (Description des caractéristiques écologiques)

4.1 - Caractéristiques écologiques

Les principales essences forestières caractéristiques du Dallol Bosso sont : *Borassus aethiopum*, *Hyphaenae theibaica*, *Detarium microcarpum*, *Parkia africana*, *Acacia albida*, *Ficus gnaphalocarpa*, *Acacia senegal*, *Parinari macrophylla*, etc. Parmi les espèces herbacées, on peut citer les suivantes : *Andropogon gayanus*, *Eragrostis tremula*, *Aristida* sp, *Zornia glochidiata*, etc. Les principaux écosystèmes de la zone humide sont : les parcs à *Acacia albida* et à *Parinari macrophylla* et les zones marécageuses/inondables.

Les espèces introduites dans la zone sont le *Prosopis* sp et l'*Eucalyptus* sp, et les espèces envahissantes sont le *Sida cordifolia* et le *Prosopis* sp.

Dans la zone du Dallol, 80 à 90 % de l'alimentation du bétail sont assurés à partir de la végétation. Les principales espèces appréciées en saison de pluie sont des herbacées tandis qu'en période de soudure la végétation ligneuse constitue presque la seule source d'alimentation du bétail. Ainsi le parc à Gao subit une forte pression au point où son existence est menacée. Les fruits d'*Hyphaenae theibaica* et de *Parinari macrophylla* font l'objet de prélèvements incontrôlés à des fins d'alimentation humaine et commerciale. Il en est de même pour les feuilles d'*Hyphaenae theibaica* qui constituent la base essentielle de l'artisanat dans la zone.

4.2 - Quel(s) type(s) de zones humides se trouve(nt) dans le site?

Zones humides continentales

Types de zones humides (code et nom)	Nom local	Classement de l'étendue (ha) (1: la plus grande - 4: la plus petite)	Superficie (ha) du type de zone humide	Justification du Critère 1
Eau douce > Eau vive >> N: Rivières/ cours d'eau/ ruisseaux saisonniers/ intermittents/ irréguliers		1		Représentatif
Eau douce > Lacs et mares >> Tp: Marais/ mares d'eau douce permanents		1		Représentatif

4.3 - Éléments biologiques

4.3.1 - Espèces végétales

Autres espèces de plantes remarquables

Nom scientifique	Nom commun	Position dans l'aire de répartition / endémisme / autre
<i>Andropogon gayanus</i>		se distingue par sa valeur socio-économique
<i>Borassus aethiopum</i>		se réduit suite aux coupes pour le bois de service destiné à la commercialisation.
<i>Detarium microcarpum</i>		
<i>Eragrostis tremula</i>		un excellent pâturage, utilisé aussi comme chaume
<i>Imperata cylindrica</i>		aujourd'hui menacée d'extinction
<i>Parkia timoriana</i>		
<i>Vitellaria paradoxa</i>		

4.3.2 - Espèces animales

<aucune donnée disponible>

4.4 - Éléments physiques

4.4.1 - Climat

Région	Sous-région climatique
B: Climat sec	BSh: Steppe subtropicale (Basse latitude sèche)

Le climat est Soudanien à l'extrémité Sud (780 mm à Gaya), Sahélien dans la partie Centrale (500 mm à Birni N'Gaouré) et Sub-désertique à proximité de la frontière du Mali (300 mm à Filingué).
 Les régimes pluviométriques sont caractérisées par :
 - des écarts annuels importants, mais un nombre de jour de pluie stable sauf en année sèche ;
 - des occurrences de sécheresses de plus en plus rapprochées dans la dernière décennie ;
 - des variations locales très importantes ;
 - des pluies très concentrées entre juillet et août, ce qui paradoxalement peut amener des excès d'eau pendant la période végétative ;
 - des pluies en général de forte intensité ;
 - une pluviométrie n'autorisant que des cultures à cycle végétatif court (90 jours) et des semis très précoces sans labour.
 Les températures annuelles moyennes minima et maxima sont élevées (22,5°C et 36,4°C). Les maxima sont les plus élevés en avril et mai (plus de 40° C) et les plus faibles en août, pendant l'hivernage.

4.4.2 - Cadre géomorphologique

a) Élévation maximum au-dessus du niveau de la mer (en mètres)

Bassin hydrologique entier
 Partie supérieure du bassin hydrologique
 Partie moyenne du bassin hydrologique
 Partie inférieure du bassin hydrologique
 Plus d'un bassin hydrologique
 Pas dans un bassin hydrographique
 Côtier

Veuillez donner le nom du ou des bassins hydrographiques. Si le site se trouve dans un sous-bassin, indiquer aussi le nom de la plus grande rivière du bassin. Pour un site côtier/marin, indiquer le nom de la mer ou de l'océan.

Le site appartient au bassin versant du Fleuve Niger.
 Le Dallol Bosso est une ancienne vallée d'un affluent du Niger, aujourd'hui inactif. Cette vallée est entaillée dans un plateau dont la limite est marquée par des escarpements raides, formés de cuirasses épaisses avec toutefois des variantes régionales.

4.4.3 - Sol

Mnéral

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement Augmentation Diminution Inconnu

Organique

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement Augmentation Diminution Inconnu

Pas d'information disponible

Les types de sols sont-ils sujets aux changements par suite de changements dans les conditions hydrologiques (p. ex., salinité ou acidification accrues)? Oui Non

Veuillez fournir d'autres informations sur les sols (optionnel)

Les sols de la vallée du Dallol appartiennent pour l'essentiel au groupe des sols ferrugineux tropicaux sur terrasses. Cependant on distingue les grands types suivants :
 - les sols de la vallée plus ou moins lourds, riches en argile, en limon et en matière organique ;
 - les sols sableux, d'origine alluviale et de faible teneur en argile et en limon ;
 - et, les sols hydromorphes, riches en matière organiques.

4.4.4 - Régime hydrologique

Permanence de l'eau

Présence?	Changements au moment de la mise à jour de la FDR
Généralement de l'eau permanente présente	
Habituellement de l'eau présente de manière saisonnière, éphémère ou intermittente	

Source d'eau qui maintient les caractéristiques du site

Présence?	Source d'eau prédominante	Changements au moment de la mise à jour de la FDR
Alimenté par l'eau de surface	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement

Destination de l'eau

Présence?	Changements au moment de la mise à jour de la FDR
Alimente l'eau souterraine	Aucun changement

Ajouter tout commentaire sur le régime hydrologique et ses déterminants (s'il y a lieu). Utiliser cette boîte pour expliquer les sites ayant une hydrologie complexe:

Localement, le Dallol est obstrué par divers dépôts sableux formant de petites terrasses. Entre les terrasses sableuses, les eaux ont tracé des chenaux remplis d'éléments fins.
 L'importance des dépressions argileuses croît du Nord au Sud du Dallol.
 Le Dallol Bosso est d'origine naturelle où la recharge annuelle varie entre 91 et 280 mm selon les zones du Dallol et suivant un gradient Nord-Sud. Le potentiel hydrique des eaux de surface est de l'ordre de 200 millions de m3 environ.
 La nappe phréatique dans le Dallol est peu profonde et située entre 2 et 10 m et même affleurante dans la partie Sud.
 La vallée du Dallol Bosso présente un chapelet de plusieurs mares permanentes pendant la saison sèche. En hivernage, ces mares ont tendance à se connecter entre elles. En général la nappe phréatique se situe entre 0 et 10 mètres.

4.4.5 - Régime de sédimentation

Le régime de sédimentation est inconnu

<aucune donnée disponible>

4.4.6 - pH de l'eau

Inconnu

4.4.7 - Salinité de l'eau

Douce (<0,5 g/l)

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement Augmentation Diminution Inconnu

Mxohaline(saumâtre)/Mxosaline (0,5-30 g/l)

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement Augmentation Diminution Inconnu

Inconnu

4.4.8 - Matières nutritives dissoutes ou en suspension dans l'eau

Inconnu

(ECD) Conductivité de l'eau des conductivités inférieures à 250 microsiennes

4.4.9 - Caractéristiques de la région environnante qui pourraient affecter le site

Veuillez décrire si, et dans ce cas comment, le paysage et les caractéristiques écologiques de la région environnant le Site Ramsar i) essentiellement semblables ii) significativement différentes différent de ceux du site lui-même:

4.5 - Services écosystémiques

4.5.1 - Services/avantages écosystémiques

Services d'approvisionnement

Services écosystémiques	Exemples	Importance/Étendue/Signification
Eau douce	Eau pour agriculture irriguée	Moyen
Eau douce	Eau potable pour les humains et/ou le bétail	Moyen
Produits non alimentaires des zones humides	Bois	Moyen
Produits non alimentaires des zones humides	Fourrage pour le bétail	Moyen
Produits non alimentaires des zones humides	Autre	Moyen
Matériel génétique	Espèces ornementales (vivantes et mortes)	Moyen

Services de régulation

Services écosystémiques	Exemples	Importance/Étendue/Signification
Maintien des régimes hydrologiques	Stockage et libération d'eau dans des systèmes d'adduction d'eau pour l'agriculture et l'industrie	Moyen
Maintien des régimes hydrologiques	Recharge et évacuation des eaux souterraines	Moyen

Services culturels

Services écosystémiques	Exemples	Importance/Étendue/Signification
Loisirs et tourisme	Chasse et pêche récréatives	Moyen
Loisirs et tourisme	Observation de la nature et tourisme dans la nature	Moyen
Spirituels et d'inspiration	Patrimoine culturel (historique et archéologique)	Moyen
Scientifiques et pédagogiques	Systèmes de connaissance importants, importance pour la recherche (zone ou site de référence scientifique)	Moyen
Scientifiques et pédagogiques	Activités et possibilités pédagogiques	Moyen
Scientifiques et pédagogiques	Site d'études scientifiques majeures	Moyen

En dehors du site: 325 006

Des études ou des évaluations ont-elles été faites de la valorisation économique des services écosystémiques fournis par ce Site Ramsar? Oui Non Inconnu

4.5.2 - Valeurs culturelles et sociales

- i) le site fournit un modèle pour l'utilisation rationnelle des zones humides, démontrant l'application de connaissances et de méthodes traditionnelles de gestion et d'utilisation qui maintiennent les caractéristiques écologiques de la zone humide
- ii) le site a des traditions culturelles exceptionnelles ou des vestiges d'anciennes civilisations qui ont influencé les caractéristiques écologiques de la zone humide
- iii) les caractéristiques écologiques de la zone humide dépendent de l'interaction avec les communautés locales ou les peuples autochtones
- iv) des valeurs non matérielles pertinentes telles que des sites sacrés sont présentes et leur existence est étroitement liée au maintien des caractéristiques écologiques de la zone humide

<aucune donnée disponible>

4.6 - Processus écologiques

<aucune donnée disponible>

5 - Comment est géré le site? (Conservation et gestion)

5.1 - Régime foncier et responsabilités (Administrateurs)

5.1.1 - Régime foncier/propriété

Propriété publique

Catégorie	Dans le Site Ramsar	Dans la zone environnante
Gouvernement fédéral/national	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Autre

Catégorie	Dans le Site Ramsar	Dans la zone environnante
Propriétés communes/droits coutumiers	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Fournir d'autres informations sur le régime foncier / régime de propriété (optionnel):

- a) l'autorité publique qui a la juridiction territoriale sur la zone humide est l'Etat, qui a fait délégation de pouvoir à la région et à la collectivité territoriale de Boboye et de Fillingué.
 b) L'autorité qui a la juridiction fonctionnelle en vue de la conservation est le Ministère de l'Hydraulique, de l'Environnement et de la Lutte Contre la Désertification à travers ses services décentralisés.

5.1.2 - Organe de gestion

Indiquer le bureau local / les bureaux locaux de toute agence ou organisation responsable de la gestion du site:

Direction de la Faune de la Chasse, et des Parcs et Reserves.

Adresse postale:

BP. 575 Niamey-Niger

5.2 - Menaces aux caractéristiques écologiques et réponses (gestion)

5.2.1 - Facteurs (actuels ou probables) touchant défavorablement les caractéristiques écologiques du site

Agriculture et aquaculture

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Élevage d'animaux et pâturage			<input checked="" type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	
Non précisé			<input checked="" type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	

Production d'énergie et mines

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Mines et carrières			<input checked="" type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	

Utilisation des ressources biologiques

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Exploitation et prélèvement du bois			<input checked="" type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	

Modifications au système naturel

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Barrages et utilisation/gestion de l'eau	Faible impact	Faible impact	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement	<input type="checkbox"/>	Aucun changement
Non précisé/autres	Faible impact	Faible impact	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement	<input type="checkbox"/>	Aucun changement

Gènes et espèces envahissants et problématiques

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Espèces exotiques/ non indigènes envahissantes			<input checked="" type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	

Changements climatiques et phénomènes météorologiques extrêmes

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Sécheresses			<input checked="" type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	
Déplacement et modification de l'habitat	Faible impact	Faible impact	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement	<input type="checkbox"/>	Aucun changement

5.2.2 - Statut légal de conservation

Inscriptions juridiques mondiales

Type d'inscription	Nom de la région	Information en ligne url	Recouvrement avec le Site Ramsar
Réserve de biosphère de l'UNESCO		Une partie	entièrement

5.2.3 - Catégories d'aires protégées UICN (2008)

- la Réserve naturelle intégrale
- Ib Zone de nature sauvage: aire protégée gérée principalement pour la protection de la nature sauvage
- II Parc national: aire protégée gérée principalement pour la protection des écosystèmes et les loisirs
- III Monument naturel: aire protégée gérée principalement pour la conservation de caractéristiques naturelles spécifiques
- IV Zone de gestion des habitats/espèces: aire protégée gérée principalement pour la conservation dans le cadre d'une intervention de gestion
- V Paysage terrestre/marin protégé: aire protégée gérée principalement pour la conservation du paysage terrestre/marin et les loisirs
- VI Aire protégée de ressource gérée: aire protégée gérée principalement pour l'utilisation durable des écosystèmes naturels

5.2.4 - Mesures de conservation clés

Habitat

Mesures	état
Gestion/restauration hydrologique	Proposées
Corridors/passages pour la faune	Proposées

Activités anthropiques

Mesures	état
Recherche	Appliquées

5.2.5 - Plan de gestion

Y a-t-il un plan de gestion spécifique pour le site? Non

Une évaluation de l'efficacité de la gestion a-t-elle été entreprise pour le site? Oui Non

Si le site est un site transfrontière officiel comme indiqué dans la section Admin. et limites > Localisation du site, y a-t-il des processus de planification de la gestion communs avec une autre Partie contractante? Oui Non

5.2.6 - Plan de restauration

Y a-t-il un plan de restauration spécifique au site? Non, mais une restauration est nécessaire

5.2.7 - Suivi mis en œuvre ou proposé

<aucune donnée disponible>

6 - Document additionnel

6.1 - Rapports et documents additionnels

6.1.1 - Références bibliographiques

1. Bernard Cloutier ; Reinée Pelletier ; Robert Saint-Arnaud, mai 1986, projet d'aménagement agricole dans le Dallol Bosso Nord, Département de Dosso, République du Niger, Tome I Etude de base.
2. Bernard Cloutier ; Reinée Pelletier ; Robert Saint-Arnaud, mai 1986, projet d'aménagement agricole dans le Dallol Bosso Nord, Département de Dosso, République du Niger, Tome II – Annexes
3. BRGM, 1987, Schéma directeur d'aménagement hydraulique du Dallol Bosso, étude préalable 1, évaluation des ressources en eau, factibilité hydrogéologique.
4. BRGM, 1987, schéma directeur d'aménagement hydraulique du Dallol Bosso, évaluation financière pour la réalisation de 15 petits périmètres irrigués.
5. BRGM, 1987, schéma directeur d'aménagement hydraulique du Dallol Bosso, synthèse ;
6. Dominique Conrault, JMDCV, le bassin versant de Samadey, programme Hapex Sahel.
7. Equipe du PURNKO, 1999, Plan d'Aménagement de la zone de transition de la réserve de biosphère du W : Zone girafe, éléments de diagnostic.
8. Idrissa Abdoulaye et Aliou Kouré, juillet 2001, « Etude sur la situation de référence de l'irrigation privée au Niger, version provisoire ;
9. Isabelle Ciofalo et Yvonnick le pendu, 1998, les Girafes du Niger, de l'analyse éthologique au développement local, projet n° EOF/NE 95 01 B7 6200, pages 8-10 ;
10. Maxime Monfort, 1996, reconstitution géologique des aquifères du continental Terminal dans la région de Niamey stage de maîtrise sciences de l'environnement ;
11. Mullie ; Salifou ; Brouwer ; Kounou, 1993 « les zones humides du Niger et leur importance pour les oiseaux ;
12. Rapport d'activités 1990, février 1991, Direction Départemental Dosso ;
13. Rapport annuel d'activités 95, DDE Dosso ;
14. République du Niger, Département de Dosso, octobre 1997, étude sur le bilan diagnostic de l'Environnement pour un développement durable, Dosso, Pages 148 ;
15. RH. Hughes et J.S. Hughes, 1992, Répertoire des zones humides d'Afrique, pages 375 ;
16. Service Plan Boboye, SAE Boboye, SARA-Boboye, SADA Boboye, SAH Boboye (Communications personnelles, juillet 2002).
17. Yveline Poncet, 1974, la sécheresse en Afrique Sahélienne « une étude micro- régionale en RN dans la région des Dallols

6.1.2 - Rapports et documents additionnels

i. listes taxonomiques d'espèces de plantes et d'animaux présents dans le site (voir section 4.3)

<1 fichier(s)>

ii. une Description détaillée des caractéristiques écologiques (DCE) (dans un format national)

<no file available>

iii. une description du site dans l'inventaire national ou régional des zones humides

<no file available>

iv. rapports relevant de l'article 3.2

<1 fichier(s)>

v. plan de gestion du site

<no file available>

vi. autre littérature publiée

<1 fichier(s)>

6.1.3 - Photographie(s) du site

Fournir au moins une photographie du site:



Dallol Bosso (Mr. Ali Laouel
ABAGANA, 30-10-2017)



Dallol Bosso (Mr. Ali Laouel
ABAGANA, 30-10-2017)



Dallol Bosso (Mr. Ali Laouel
ABAGANA, 30-10-2017)



Dallol Bosso (Mr. Ali Laouel
ABAGANA, 30-10-2017)



Dallol Bosso (*Mr. Ali Laouel*
ABAGANA, 30-10-2017)

6.1.4 - Lettre d'inscription et données correspondantes

Lettre d'inscription

<2 fichier(s)>

Date d'inscription

2004-04-26